

De : Déry, Andrée-Anne (DRNA)

Envoyé : 26 août 2020 16:17

À : DPC (MFFP) <DPC@mffp.gouv.qc.ca>

Cc : Bergeron, Jean-François (DPC) <Jean-Francois.Bergeron@mffp.gouv.qc.ca>; Direction des relations avec les nations autochtones (DRNA) <DRNA@mffp.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Questions urgentes du BAPE traitant des ententes avec les Autochtones pour le projet ligne électrique de HQ Appalaches-Maine - réponse à préparer

Bonjour,

Voici les réponses proposées pour les deux questions relatives aux Autochtones :

1. La commission d'enquête souhaite obtenir de votre part la version la plus récente de l'Entente entre le gouvernement du Québec et les conseils de bande d'Odanak et de Wôlinak concernant la pratique des activités de chasse et de piégeage à des fins alimentaires prise originellement en 2001 en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune. Cette entente aurait été modifiée à au moins deux reprises, soit en 2005 et en 2009.

➤ Vous trouverez ci-joint copie de l'entente ainsi que les modifications subséquentes.

2. Existe-t-il une entente similaire avec les Hurons-Wendat recoupant les territoires des MRC des Appalaches et du Granit?

➤ Non.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas. Merci!

Andrée-Anne Déry

Conseillère

Direction des relations avec les nations autochtones

Direction générale des mandats stratégiques

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

5700, 4^e Avenue Ouest, bureau A-203

Québec (Québec) G1H 6R1

Téléphone : ~~418-266-8180, poste 3094~~ (en télétravail)

andree-anne.dery@mffp.gouv.qc.ca

mffp.gouv.qc.ca